

**GRANDE-BRETAGNE.** Le Premier ministre Rishi Sunak a obtenu hier soir le feu vert des députés

18/01/2024

# Le projet d'expulsion de migrants au Rwanda adopté

**SURMONTANT** une tentative de fronde dans sa majorité, le Premier ministre conservateur britannique Rishi Sunak a obtenu hier le feu vert des députés à son projet de loi, controversé mais crucial pour sa survie politique, visant à expulser au Rwanda les migrants clandestins.

## 320 pour, 276 contre

Après deux jours sous haute tension au palais de Westminster avec débats houleux, tractations à huis clos et démissions retentissantes, les dissidents sont revenus dans

le rang et le texte a été approuvé en 3<sup>e</sup> lecture à la Chambre des Communes avec 320 votes pour et 276 contre.

C'est un soulagement pour Rishi Sunak. Largement devancé dans les sondages par les travaillistes en ce début d'année électorale, il a mis tout son poids dans la balance pour faire aboutir ce projet censé montrer sa fermeté sur une préoccupation majeure de sa base, mais qui aura exposé à vif les divisions de sa majorité, les modérés redoutant une atteinte au droit international et les plus à droite voulant aller plus loin.

Ce texte vise à répondre aux objections de la Cour suprême britannique, qui a jugé le projet illégal dans sa version précédente par crainte notamment pour la sécurité des demandeurs d'asile envoyés au Rwanda. Selon le projet ces derniers, d'où qu'ils viennent, verraient leur dossier examiné au Rwanda et ne pourraient ensuite en aucun cas retourner au Royaume-Uni, ne pouvant obtenir l'asile que dans le pays africain en cas de succès.

Lors de son examen, des dizaines de députés conservateurs ont soutenu, en vain, des amendements visant à durcir le

texte, tentant notamment de limiter le droit des migrants à faire appel de leur expulsion. La tension est également montée d'un cran après la démission mardi de deux vice-présidents du parti conservateur, partisans d'une ligne plus dure, qui ont reçu le soutien de l'ancien Premier ministre Boris Johnson.

## Dénoncé par l'ONU

Annoncé en avril 2022 par ce dernier, ce projet visait à dé-

courager l'afflux de migrants dans des petites embarcations à travers la Manche : près de 30 000 l'an dernier après un record en 2022 (45 000). Mais le texte n'a jusque-là jamais pu être mis en œuvre. Un premier avion a été bloqué in extremis par une décision de la justice européenne, puis la justice britannique avait, jusqu'à la Cour suprême, déclaré le projet illégal dans sa version initiale.

L'agence de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a estimé mercredi que la dernière version du projet n'était « pas compatible » avec le droit international.